

Université Gaston BERGER de Saint-Louis
UFR de Lettres et Sciences Humaines
Section des Lettres, Arts et Communication



Domaine : Lettres, Langues et Arts

Mention : Lettres, Arts et Communication

Parcours Licence et Master :

1. Littérature française
2. Littérature africaine
3. Grammaire moderne
4. Grammaire historique
5. Littérature générale et comparée

Présentation générale

La section des Lettres, Arts et Communication offre une formation variée dans le champ de la communication. Les enseignements qui y sont dispensés abordent en effet les problématiques suivantes :

- La communication en général grâce à une approche pratique et théorique (grammaire, linguistique, sémiotique, poétique...);
- La communication littéraire ;
- La communication écrite et orale (littérature orale, grammaire du français oral...);
- Les différentes formes de communication artistiques (musique, cinéma théâtre, peinture...)
- La pratique communicative (avec une formation poussée dans la pratique des langues et la production de textes...)

En résumé cette section forme à la fois des communicateurs et des théoriciens de la communication qui seront capables d'analyser les différents discours qu'on rencontre dans le champ social.

Objectifs de la formation et compétences visées

- Perfectionner le niveau de maîtrise de la langue française ;
- Amener l'étudiant à distinguer la grammaire prescriptive de la linguistique descriptive avec comme corpus les textes écrits et oraux et à mettre en œuvre les différentes méthodes grammaticales ;
- Perfectionner la lecture des textes et l'analyse du discours en général par la mise en œuvre des concepts opératoires fournis par la sémiotique, la poétique, la sociocritique, la psychocritique..., bref développer les aptitudes méthodiques et méthodologiques en matière d'approche critique des textes littéraires ;
- Renforcer la culture littéraire afin de former des experts en littérature française, orale, africaine ;

- Apprendre à concevoir des textes scientifiques d'une certaine longueur (d'une centaine de pages) depuis le manuscrit jusqu'au tapuscrit ;
- Perfectionner l'expression orale de l'étudiant ;
- Initier à la pédagogie et à la didactique littéraire ;

Objectifs particuliers de la littérature comparée :

- Faire connaître les littératures et les cultures étrangères ;
- Apprendre à traiter les thèmes relatifs aux études comparatives Nord – Nord, Nord – Sud et Sud – Sud ;
- Favoriser les relations Nord – Sud, Sud – Sud, afin de donner au comparatisme négro-africain, à la littérature africaine, la place qu'ils méritent dans le concert des littératures mondiales.

Poursuite d'études et débouchés professionnels

L'étudiant de la Section des Lettres, Arts et Communication peut, sans difficultés majeures, poursuivre des études en sciences politiques et dans les sciences de l'homme en vertu des compétences linguistiques, sémiotiques ainsi que des connaissances anthropologiques, sociologiques,..., mises en place à l'occasion de la lecture de textes :

- il peut s'orienter dans le métier d'enseignement de la littérature
- il peut être conseiller en communication
- il peut aussi être un concepteur de document
- et avec une formation complémentaire en dactylographie et en sciences de l'administration il peut devenir un excellent secrétaire.
- Il possède les compétences qui lui permettent d'exercer le métier de critique d'art.

Conditions d'accès

- Avoir un baccalauréat littéraire pour les nouveaux bacheliers ;
- Les travailleurs ayant obtenu leur baccalauréat au moins 5 ans auparavant peuvent avoir l'autorisation de s'inscrire selon un nombre défini par la Direction et le conseil de Section (la nature du bac obtenu – littéraire ou scientifique – n'est pas prise en compte, par contre la Section se réserve le droit d'organiser un test afin de vérifier les aptitudes du candidat).

Nombre de places

Le nombre de places est déterminé annuellement par le conseil de section

Modalités et contrôles des connaissances

Commentaire suivi, commentaire composé, dissertation, exposé, analyse méthodique de textes, dossier, etc.

Quelques observations

Pour plus de cohérence quelques réaménagements ont été effectués dans le curriculum traditionnel de la section que nous proposons, par ailleurs, de rebaptiser **Département des Lettres, Arts et Communication** ;

- Introduction dès la première année de l'unité d'enseignement **Littérature comparée**
- Fusion de la littérature orale et de la littérature africaine en une seule unité d'enseignement désormais intitulée **Littérature africaine orale et écrite**
- Fusion de la grammaire et de la phonétique générale en une seule unité d'enseignement désormais intitulée **Grammaire moderne**
- Eclatement de la 106 dont la composante **grammaire pratique** est désormais prise en charge par le cours de 103, quant au volet **exercice littéraire**, il est intégré aux TD de 101 et de 102
- La 104, traditionnellement intitulée **Esthétique des Genres**, devient une unité d'enseignement obligatoire dénommée cours de **théorie littéraire et d'esthétique**
- Le cours d'initiation au latin fait partie intégrante, désormais, de l'unité d'enseignement intitulée **Grammaire historique du français** qui devient matière obligatoire dès la Licence 1.